

Arrêté du Conseil-exécutif

N° d'ACE: 599/2019
Date: 5 juin 2019
Direction: Direction de l'instruction publique
N° d'affaire: 859000
Classification: Non classifié

Comptes annuels 2018 de l'Université de Berne. Approbation

1. Objet

Depuis le 1^{er} janvier 2013, le financement de l'Université de Berne est assuré au moyen du système de subventionnement. Les comptes annuels de l'Université sont intégrés au rapport de gestion et approuvés par le Conseil-exécutif.

2. Bases légales

- Article 60, alinéa 1, article 62a et article 62c de la loi du 5 septembre 1996 sur l'Université (LUni ; RSB 436.11)
- Article 126 de l'ordonnance du 12 septembre 2012 sur l'Université (OUni ; RSB 436.111.1)

3. Recommandation du Contrôle des finances

Les comptes annuels 2018 de l'Université de Berne ont été révisés par le Contrôle des finances du canton de Berne, qui recommande leur approbation.

4. Proposition de la Direction de l'instruction publique

Au vu de ce qui précède, le Conseil-exécutif approuve les comptes annuels 2018 de l'Université de Berne.



Au nom du Conseil-exécutif

Le chancelier:

Auer

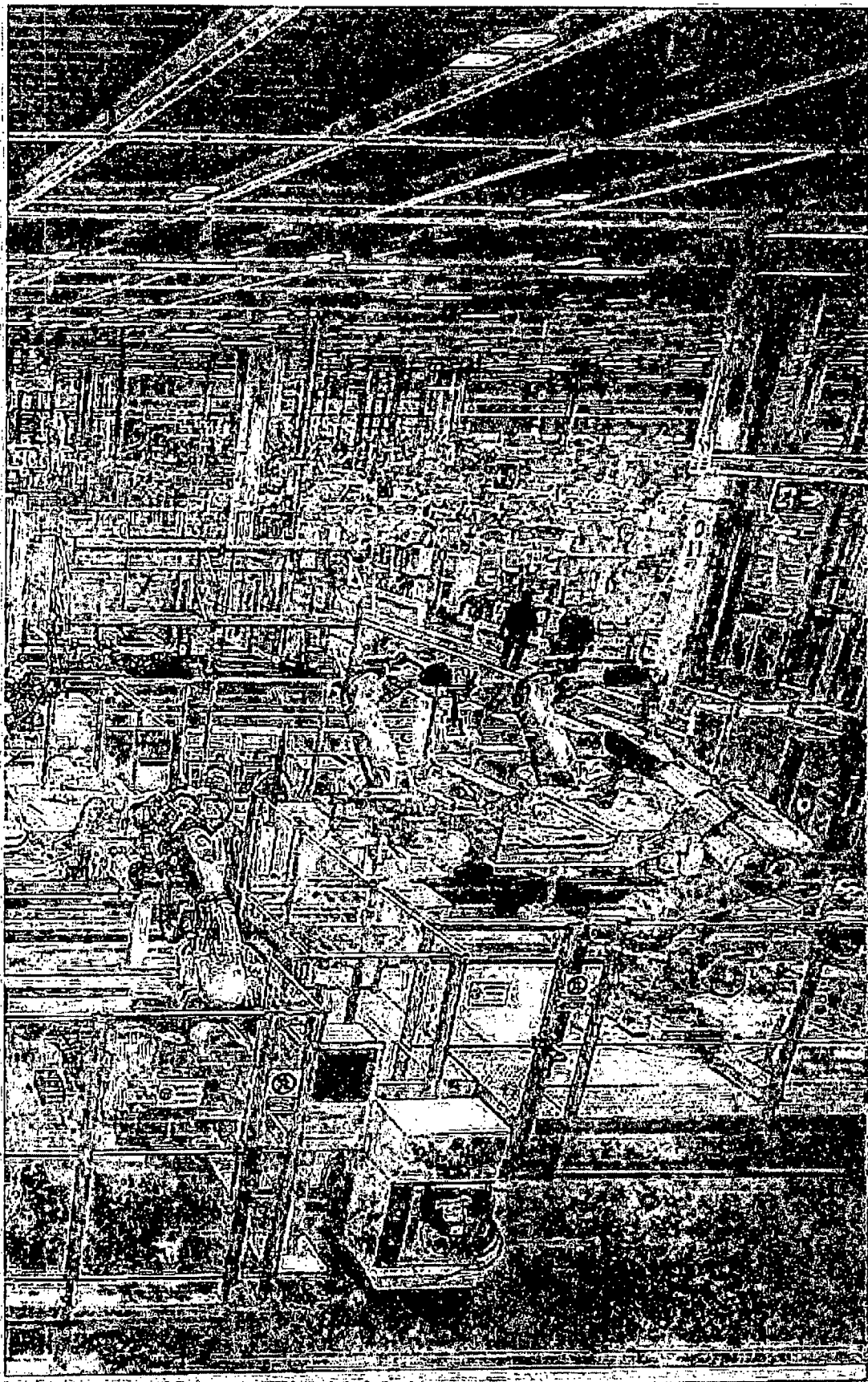


Destinataire

- Direction de l'instruction publique

Pièce jointe

- Comptes annuels 2018 de l'Université de Berne (partie du rapport de gestion pp. 50-69)



Comptes annuels

Sommaire des pages suivantes

50
Comptes annuels

54
Annexes

70
Rapport de l'organe de révision

Construire l'avenir

Plein emploi et numérisation, croissance économique et durabilité, sont-ils compatibles ?

Les spécialistes de la psychologie du travail de l'Université de Berne se demandent comment les travailleurs peuvent organiser leur carrière et préserver leur santé dans les périodes de profonds bouleversements. Le projet «Le temps, une nouvelle richesse» du Centre pour le développement durable et l'environnement (CDE) étudie comment la réduction du temps de travail peut favoriser les modèles de consommation durables. Les politologues et les économistes de l'Université de Berne s'interrogent sur les sources de la transition écologique et de la transformation en une économie verte. Le centre de recherche sur la durabilité numérique explore comment la numérisation peut contribuer au développement durable.



Comptes annuels¹ 2018 de l'Université de Berne

L'Université de Berne établit ses comptes annuels conformément aux normes comptables Swiss GAAP RFC, dont le principe suprême consiste à présenter un état de la fortune, des finances et des revenus conforme à la réalité (« True and Fair View »).

Bilan

Montants en KCHF (= milliers de francs)	Chiffre en annexe	31.12.2018	31.12.2017	Évolution	
Liquidités	1	15 689	16 044	- 355	- 2,2%
Comptes courants auprès de l'Administration des finances	2	359 435	315 818	43 617	13,8%
Créances résultant de livraisons et de prestations	3	25 541	27 391	- 1 850	- 6,8%
Autres créances à court terme	4	13 251	10 638	2 613	24,6%
Placements financiers à court terme	5	13 246	11 455	1 791	15,6%
Stocks et travaux en cours	6	5 888	5 365	523	9,7%
Comptes de régularisation actifs	7	53 802	51 012	2 790	5,5%
Actif circulant		486 850	437 721	49 129	11,2%
Immobilisations financières	8	74 137	90 289	- 16 153	- 17,9%
Immobilisations corporelles	9	49 690	47 274	2 416	5,1%
Immobilisations incorporelles	10	18 650	20 766	- 2 116	- 10,2%
Actif immobilisé		142 477	158 329	- 15 853	- 10,0%
Total actifs		629 327	596 051	33 276	5,6%
Dettes résultant de livraisons et de prestations	11	22 997	20 158	2 839	14,1%
Autres dettes à court terme	12	3 486	1 971	1 515	76,8%
Dettes financières à court terme	13	426	340	86	25,4%
Engagements financement externe	14	137 378	140 788	- 3 410	- 2,4%
Provisions à court terme	15	13 759	19 158	- 5 398	- 28,1%
Comptes de régularisation passifs	16	7 472	7 373	99	1,4%
Fonds étrangers à court terme		185 519	189 718	- 4 199	- 2,2%
Dettes financières à long terme	17	1 750	1 634	116	7,1%
Provisions à long terme	15	31 440	32 694	- 1 254	- 3,8%
Engagements de prévoyance	18	89 200	91 100	- 1 900	- 2,1%
Fonds étrangers à long terme		122 390	125 428	- 3 038	- 2,4%
Résultats cumulés		280 904	229 379	51 525	22,5%
Résultat annuel		40 513	51 525	- 11 012	- 21,4%
Fonds propres		321 417	280 904	40 513	14,4%
Total passifs		629 327	596 051	33 276	5,6%

¹ Les éventuelles différences avec les données des tableaux qui suivent sont dues aux arrondis.

Compte de résultats

Montants en KCHF (= milliers de francs)	Chiffre en annexe	2018	2017	Évolution	
Contributions du canton de Berne selon la convention de prestations		316 675	314 170	2 505	0,8%
Subventions de la Confédération selon la loi sur l'aide aux universités (LAU)		97 404	98 505	- 1 101	- 1,1%
Contributions selon l'accord intercantonal universitaire (AIU)		113 376	107 789	5 587	5,2%
Financement de base ou subventions de partenaires publics	19	527 455	520 465	6 991	1,3%
Contributions de projets par le Fonds national suisse		99 766	103 847	- 4 081	- 3,9%
Contributions de projets par des organisations internationales		27 976	27 984	- 8	0,0%
Autres contributions de projets		63 974	55 163	8 811	16,0%
Contributions de projets par des financements externes	20	191 716	186 994	4 722	2,5%
Taxes d'études		18 222	18 357	- 135	- 0,7%
Produits des services permanents		72 494	71 215	1 279	1,8%
Revenus divers		72 619	74 178	- 1 559	- 2,1%
Déductions sur revenus		- 633	- 707	74	- 10,4%
Autres revenus	21	162 702	163 043	- 341	- 0,2%
Total revenus d'exploitation		881 874	870 502	11 371	1,3%
Traitements		467 646	456 741	10 905	2,4%
Cotisations sociales		85 400	81 798	3 602	4,4%
Autres charges de personnel		5 141	6 754	- 1 614	- 23,9%
Charges de personnel	22	558 186	545 293	12 893	2,4%
Acquisition d'appareils		15 099	13 752	1 347	9,8%
Charges immobilières et charges des biens-fonds		22 761	21 831	930	4,3%
Autres charges		94 031	98 252	- 4 222	- 4,3%
Charges de matériel et autres charges d'exploitation	23	131 890	133 835	- 1 945	- 1,5%
Subventions pour l'enseignement et la recherche dans le domaine de la médecine clinique		110 792	109 013	1 779	1,6%
Subventions à des tiers		24 003	20 139	3 864	19,2%
Subventions	24	134 795	129 152	5 643	4,4%
Amortissement des immobilisations corporelles	9	11 004	10 592	411	3,9%
Amortissement des immobilisations incorporelles	10	3 378	3 064	314	10,2%
Total charges d'exploitation		839 253	821 936	17 317	2,1%
Produits financiers		1 743	4 333	- 2 589	- 59,8%
Charges financières		3 851	1 374	2 478	180,3%
Résultat financier	25	- 2 108	2 959	- 5 067	- 171,2%
Résultat annuel		40 513	51 525	- 11 012	- 21,4%

Tableau de financement

Montants en KCHF	2018	2017
Activité de fonctionnement		
+/- Bénéfice / perte	40 513	51 525
+/- Pertes / bénéfices proportionnel(le)s résultant de l'application de la méthode de mise en équivalence	306	101
+/- Amortissements / réévaluations de l'actif immobilisé	14 423	13 304
+/- Pertes de valeur / suppression de pertes de valeur	784	160
+/- Variation des engagements de prévoyance dans les charges de personnel	- 1 900	- 2 900
+/- Augmentation / diminution des provisions sans incidence sur le fonds	- 1 254	302
+/- Autres charges / produits sans incidence sur le fonds	3 547	- 844
+/- Perte / gain sur cessions d'immobilisations		
+/- Diminution / augmentation des créances	1 217	- 3 138
+/- Diminution / augmentation des stocks et travaux en cours	- 523	1 009
+/- Diminution / augmentation des autres créances à court terme et comptes de régularisation actifs	- 5 371	22 339
+/- Augmentation / diminution des créanciers	2 839	2 435
+/- Augmentation / diminution des autres engagements à court terme et comptes de régularisation passifs	- 3 714	- 1 166
+/- Augmentation / diminution des engagements financement externe	- 3 410	5 529
+/- Flux financiers provenant de l'activité d'exploitation	47 457	88 655
Activité d'investissement		
- Versements pour l'achat d'immobilisations corporelles	- 12 949	- 10 479
- Versements pour l'achat d'immobilisations financières à court et long termes	- 13 209	- 5 743
+ Paiements provenant de la vente d'immobilisations financières à court et long termes	24 319	17 944
- Versements pour l'achat d'immobilisations incorporelles	- 2 559	- 3 788
Flux financiers provenant de l'activité d'investissement	- 4 397	- 2 066
Activité de financement		
+/- Emprunt / remboursement d'engagements financiers à court terme	86	- 7
+/- Emprunt / remboursement d'engagements financiers à long terme	116	378
Flux financiers provenant de l'activité de financement	202	371
Total tableau de financement	43 262	86 960
Liquidités nettes au début de la période	331 862	244 902
Liquidités nettes à la fin de la période	375 123	331 862
Variation des liquidités nettes	43 262	86 960

Les liquidités nettes se composent ainsi :

Montants en KCHF	31.12.2018	31.12.2017
Caisse	166	152
Poste	6 703	3 749
Banque	8 820	12 163
Compte courant auprès de l'Administration des finances « fonds principaux »	113 394	76 273
Compte courant auprès de l'Administration des finances « financement externe »	246 041	239 545
Total	375 123	331 862

Tableau des fonds propres au 31.12.2018

Montants en KCHF	Fonds principaux	Financement externe	Fonds affectés	Total fonds propres
Fonds propres au 31.12.2016	15 751	162 960	50 668	229 379
Résultat annuel (bénéfice + / perte -)	28 372	16 683	6 471	51 525
Fonds propres au 31.12.2017	44 123	179 643	57 139	280 904
Résultat annuel (bénéfice + / perte -)	20 290	23 677	- 3 454	40 513
Fonds propres au 31.12.2018	64 413	203 319	53 685	321 417

Les fonds propres de l'Université de Berne sont divisés en trois catégories : les fonds principaux, le financement externe et les fonds affectés.

Les fonds principaux comprennent les investissements réalisés par le canton et les autres pouvoirs publics pour l'enseignement, la recherche et les services. Ils incluent également le produit des taxes d'études et une partie des autres revenus.

Le financement externe comprend les crédits de tiers non affectés (services permanents, mandats, expertises, dons, honoraires, produits financiers, etc.). Ce sont des fonds pour lesquels les bailleurs n'exigent pas d'affectation à un projet en particulier. Ils peuvent donc être utilisés pour des projets de recherche et des offres de formation continue non spécifiques ainsi que pour le maintien des prestations de service permanents.

Les fonds affectés comprennent les fonds provenant de legs et de fondations non autonomes cédés à l'Université de Berne pour une affectation déterminée.

L'Université de Berne ne pouvant pas distribuer de bénéfices, le résultat annuel 2018 sera affecté aux fonds propres après approbation des comptes annuels par le Conseil-exécutif du canton de Berne.

Annexe

Principes de présentation des comptes

Généralités

Les présents comptes annuels ont été établis selon les normes de présentation des comptes Swiss GAAP RPC (application de toutes les normes RPC). Ils reflètent donc fidèlement l'état de la fortune, des finances et des revenus de l'Université de Berne. L'exercice arrive à son terme le 31 décembre.

Les comptes annuels ont été approuvés par la Direction de l'Université le 19 mars 2019, puis présentés au Sénat pour information le 16 avril 2019. Ils sont soumis à l'approbation du Conseil-exécutif du canton de Berne et seront ensuite portés à la connaissance du Grand Conseil lors de sa session de septembre.

Principes de consolidation

L'Université de Berne détient des participations avec un droit de vote de plus de 50% dans des sociétés. Conformément à la norme Swiss GAAP RPC 30, elle doit donc aussi présenter des comptes consolidés. Toutefois, comme le montant total de ces participations est négligeable, il a été décidé de ne pas présenter de comptes consolidés. Les participations sont évaluées dans les comptes individuels selon la méthode de la mise en équivalence (equity method) et comptabilisées dans la rubrique des immobilisations financières.

Principes d'établissement du bilan et des évaluations

Le bilan est établi selon le principe d'évaluation individuelle des actifs et des dettes, qui repose sur des valeurs historiques. Les actifs sont évalués au coût d'acquisition ou de production et les dettes, à leur valeur nominale. Les principes appliqués aux principaux postes des comptes annuels sont explicités ci-dessous.

Liquidités

Les liquidités regroupent les avoirs en caisse, les avoirs postaux et bancaires et les fonds immobilisés. Elles sont évaluées à leur valeur nominale.

Comptes courants auprès de l'Administration des finances

Les comptes courants tenus auprès de l'Administration des finances sont évalués à leur valeur nominale. Ils sont considérés comme des liquidités.

Créances résultant de livraisons et de prestations, et autres créances à court terme

L'évaluation est effectuée à la valeur nominale, déduction faite de pertes de valeur éventuelles. Pour les créances qui semblent clairement compromises, un ajustement de valeur est fait en fonction du risque individuel. Les risques de solvabilité et de perte qu'il est impossible de quantifier précisément sont couverts au moyen d'un ajustement forfaitaire dont le montant est calculé à partir de la moyenne des créances effectivement décomptabilisées au cours des deux dernières périodes comptables.

Immobilisations financières à court terme

Les immobilisations financières à court terme sont des immobilisations financières dont l'échéance est comprise entre 90 jours et un an et qu'il est prévu de détenir sur une courte période. Les immobilisations financières à court terme avec valeur boursière sont évaluées à leur valeur actuelle. Les immobilisations financières à court terme sans valeur boursière doivent être évaluées au maximum au coût d'acquisition, déduction faite des pertes de valeur éventuelles. Le principe d'évaluation individuelle s'applique. Les bénéfices et pertes sur cours ainsi que les corrections de valeur sont comptabilisés dans le résultat de la période.

Stocks et travaux en cours

Les stocks comprennent les matières consommables. Ils sont évalués au coût d'acquisition ou au prix de revient ou bien, si elle est plus basse, à la valeur de marché nette. Les travaux en cours sont des services non encore facturés. Ils ne concernent que les unités fournissant des services permanents, par exemple les cliniques dentaires ou l'hôpital vétérinaire. La détermination du prix de revient des travaux en cours se fait sur la base d'évaluations issues des systèmes d'information patient correspondants.

Compte de régularisation actif

Les comptes de régularisation actifs servent à affecter les produits et les charges à la période concernée. L'évaluation est effectuée à la valeur nominale.

Immobilisations financières

Les immobilisations financières comprennent les instruments financiers tels que les titres, les prêts et les participations. Les immobilisations financières ayant une valeur boursière sont évaluées à leur valeur actuelle. Les immobilisations financières sans valeur boursière sont évaluées aux coûts d'acquisition, déduction faite des éventuelles corrections de valeur, et les participations supérieures à 20% sont évaluées selon la méthode de la mise en équivalence.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées au coût d'acquisition ou au prix de revient, déduction faite du cumul des amortissements. Les amortissements sont réalisés de manière linéaire pendant la durée économique d'utilisation des immobilisations corporelles. La durée d'utilisation des immobilisations corporelles est fixée comme suit :

Catégorie d'immobilisations	Durée d'utilisation
Terrains et constructions	Terrains : illimité Constructions : 30 à 50 ans
Machines, mobilier, appareils	2 à 10 ans
Véhicules	5 ans
Véhicules spéciaux	10 ans
Informatique	2 à 5 ans

Les contributions pour des investissements ayant trait à des bâtiments selon l'article 55, alinéa 1, LEHE² constituent un poste négatif à part dans la rubrique des immobilisations corporelles. La dissolution se fait sur la même durée d'utilisation que les investissements financés au moyen de subventions fédérales.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles englobent les solutions logicielles acquises, les applications logicielles spécifiques à l'université en cours de développement par un prestataire externe, les subventions d'investissements à des cantons et institutions privées, les brevets et licences ainsi que les prêts à des professeur·e·s pour des rachats auprès de la caisse de pension. L'amortissement des logiciels est effectué linéairement sur cinq ans, celui des cotisations des professeur·e·s à la Caisse de Pension Bernoise (cotisation des professeur·e·s à la CPB) avec une dégressivité de 4%³ ou 5%⁴. La valeur des investissements immatériels est vérifiée à la date de clôture des comptes. Le cas échéant, des rectifications de valeur supplémentaires sont effectuées au détriment du résultat de l'exercice.

Dépréciation d'actifs (dépréciation durable)

Les actifs sont réexaminés à chaque date du bilan afin de déceler d'éventuels indices laissant présumer que leur valeur comptable n'est plus réalisable. Si la valeur comptable d'un actif dépasse la valeur réalisable (valeur d'usage ou valeur de marché nette), il convient de procéder à une adaptation de valeur avec incidence sur le résultat (dépréciation durable / amortissement non planifié).

Dettes résultant de livraisons et de prestations

Les dettes résultant de livraisons et de prestations sont des engagements à court terme résultant de l'activité ordinaire et dont l'échéance est inférieure à un an à compter du jour du bilan.

Autres dettes à court terme

Les autres dettes à court terme sont des dettes dont l'échéance est inférieure à un an et qui ne sont pas directement liées à la fourniture de prestations. Elles sont inscrites au bilan à leur valeur nominale.

Autres créances à court terme

Les créances à court terme sont des dettes monétaires résultant d'activités de financement. Elles sont inscrites au bilan à leur valeur nominale.

Engagements financement externe

Les engagements résultant du financement externe sont des dettes contractées auprès de tiers. Ils correspondent aux engagements de l'Université de Berne qui sont encore en suspens à la date du bilan. Ils sont inscrits au bilan à leur valeur nominale.

² Loi fédérale du 30 septembre 2011 sur l'encouragement des hautes écoles et la coordination dans le domaine suisse des hautes écoles (loi sur l'encouragement et la coordination des hautes écoles, LEHE), état le 1^{er} janvier 2018

³ Art. 7, al. 1, du décret du 19 novembre 1997 sur les principes régissant la rémunération et d'autres prestations allouées au personnel universitaire (DUni), abrogé le 01.09.1998

⁴ Art. 66, al. 4, de l'ordonnance du 12 décembre 2012 sur l'Université (DUni)

Provisions à court et long termes

Les provisions dont l'échéance est inférieure à douze mois sont comptabilisées dans les fonds étrangers à court terme, les provisions dont l'échéance est supérieure à douze mois dans les fonds étrangers à long terme. Une provision est un engagement probable résultant d'un événement passé dont le montant et/ou l'échéance sont incertains mais peuvent être estimés. L'événement dont résulte l'engagement doit avoir eu lieu avant la date du bilan. Il peut reposer sur une obligation juridique expresse ou sur une obligation de fait. Les soldes horaires et les droits aux vacances des collaborateurs, de même que les rentes spéciales et les rentes transitoires, sont traités comme des provisions. Une provision est constituée par imputation sur le poste de charges ou de diminution des recettes correspondant. Une provision constituée dans un domaine du compte de résultats doit être diminuée ou dissoute dans le même domaine. Les évolutions des provisions sont présentées dans le tableau de variation des provisions.

Comptes de régularisation passifs

Les comptes de régularisation passifs servent à affecter les produits et les charges à la période concernée. L'évaluation est effectuée à la valeur nominale.

Dettes financières à long terme

Les dettes financières à long terme sont des dettes monétaires dont l'échéance est supérieure à douze mois et qui sont générées par les activités financières. Elles sont évaluées à leur valeur nominale.

Prestations de prévoyance du personnel

L'Université de Berne est affiliée à la Caisse de pension bernoise (CPB), à la Caisse d'assurance du corps enseignant bernois (CACEB), à la caisse de pension de l'Association suisse des médecins-assistant-e-s et chef-fe-s de clinique (ASMAC) et aux fondations de la Société suisse des médecins-dentistes (SSO). Les conséquences économiques des plans de prévoyance pour l'université sont calculées à la date du bilan. L'inscription à l'actif d'un avantage économique a lieu uniquement si une incidence positive sur les flux de trésorerie futurs est attendue (par ex. réduction des cotisations). Les engagements économiques (par ex. contribution à l'assainissement d'un découvert) sont portés au passif conformément aux dispositions relatives aux provisions.

Impôts sur les bénéfices

L'Université de Berne est exonérée des impôts directs.

Transactions avec les personnes liées

On considère qu'une personne (physique ou morale) est liée à l'Université de Berne si cette personne peut, de manière directe ou indirecte, exercer une influence notable sur les décisions financières ou opérationnelles de l'université. Les entités contrôlées de manière directe ou indirecte par des parties liées sont, elles aussi, considérées comme liées à l'Université de Berne.

Toutes les transactions substantielles entre des parties liées ainsi que les créances ou les dettes en résultant doivent être mentionnées dans les comptes annuels.

Postes dans des devises étrangères

Les actifs et les passifs en devises étrangères sont convertis en francs suisses (CHF) à la date du bilan. On applique alors le cours de conversion indiqué sur le relevé bancaire. Si aucun cours de conversion n'y figure, on applique le taux interbancaire moyen de la période concernée (oanda.com).

Remarques concernant les comptes annuels

1 Liquidités

Montants en KCHF	31.12.2018	31.12.2017	Évolution	
Caisse	166	132	35	26,3%
Poste	6 703	3 749	2 954	78,8%
Banque	8 820	12 163	- 3 343	- 27,5%
Liquidités	15 689	16 044	- 355	- 2,2%

Les liquidités ont diminué de KCHF 355.

2 Comptes courants Administration des finances

Montants en KCHF	31.12.2018	31.12.2017	Évolution	
Compte courant auprès de l'Administration des finances « Fonds principaux »	113 394	76 273	37 121	48,7%
Compte courant auprès de l'Administration des finances « Financement externe »	246 041	239 545	6 496	2,7%
Comptes courants auprès de l'Administration des finances	359 435	315 818	43 617	13,8%

Le canton de Berne organise le cash management de l'Université de Berne. Les comptes courants intitulés « Administration des finances » correspondent aux liquidités que gère le canton de Berne au nom de l'Université de Berne.

3 Créances résultant de livraisons et de prestations

Montants en KCHF	31.12.2018	31.12.2017	Évolution	
Créances envers des tiers résultant de prestations	26 245	28 061	- 1 816	- 6,5%
Créances envers des organisations liées résultant de livraisons et prestations	1	48	- 47	- 98,7%
Ducroire	- 705	- 718	13	- 1,9%
Créances résultant de livraisons et de prestations	25 541	27 391	- 1 850	- 6,8%

Les créances issues de livraisons et de prestations ont diminué de KCHF 1 850. Par ailleurs, les travaux en cours ont augmenté (voir 6 « Stocks et travaux en cours »).

4 Autres créances à court terme

Montants en KCHF	31.12.2018	31.12.2017	Évolution	
Avances temporaires en espèces	177	255	- 77	- 30,4%
Avoirs impôt anticipé	919	674	245	36,4%
Créances règlements caisse		74	- 74	- 100,0%
Créances financement externe fonds étrangers	12 098	9 613	2 485	25,9%
Cautions de loyers	25	23	2	8,8%
Prêts à court terme	32		32	100,0%
Autres créances à court terme	13 251	10 638	2 613	24,6%

Les autres créances à court terme ont enregistré une hausse de KCHF 2 613. Ce changement est notamment dû à l'augmentation des projets de recherche avec créances à l'investisseur.

5 Placements financiers à court terme

Montants en KCHF	31.12.2018	31.12.2017	Évolution	
Placements portant intérêts (obligations)	13 246	11 455	1 791	15,6%
Placements financiers à court terme	13 246	11 455	1 791	15,6%

Les placements financiers à court terme ont progressé de KCHF 1 791.

6 Stocks et travaux en cours

Montants en KCHF	31.12.2018	31.12.2017	Évolution	
Stocks	3 113	3 015	98	3,2%
Travaux en cours	2 775	2 350	425	18,1%
Stocks et travaux en cours	5 888	5 365	523	9,7%

Les stocks et travaux en cours ont augmenté de KCHF 523.

7 Comptes de régularisation actifs

Montants en KCHF	31.12.2018	31.12.2017	Évolution	
Intérêts courus	309	380	- 71	-18,7%
Contributions au titre de l'accord intercantonal universitaire (AIU)	48 300	46 000	2 300	5,0%
Abonnements presse	4 811	4 632	179	3,9%
Autres actifs transitoires	382		382	
Comptes de régularisation actifs	53 802	51 012	2 790	5,5%

Les comptes de régularisation actifs ont augmenté de KCHF 2 790 par rapport à l'année précédente. Cette hausse est en majeure partie imputable au compte de régularisation actif des contributions de l'AIU pour les étudiant-e-s non originaires du canton. Ces contributions ont en effet progressé de KCHF 2 300 (voir 19 « Financement de base ou subventions de partenaires publics »).

8 Immobilisations financières

Montants en KCHF	31.12.2018	31.12.2017	Évolution	
Actions et parts	12 795	15 530	- 2 735	- 17,6%
Placements portant intérêt, dépôts à terme > 1 an (fonds)	5 922	5 746	176	3,1%
Placements stipulant un intérêt nominal (obligations)	52 725	66 262	- 13 537	- 20,4%
Prêts à des tiers	1 231	1 000	231	23,1%
Participations dans des entreprises privées	1 464	1 752	- 288	-16,4%
Immobilisations financières	74 137	90 289	- 16 153	-17,9%

En ce qui concerne les obligations, les liquidités ont été transférées au profit du compte courant Administration des finances financement externe (cf. 2 « Comptes courants Administration des finances ») en raison du manque d'opportunités d'investissement appropriées.

Les participations dotées d'un taux de participation supérieur à 5 % sont nominalement listées ci-après :

Participation	Siège social	Taux de participation		Capital social en KCHF		Valeur de mise en équivalence en KCHF	
		31.12.2018	31.12.2017	31.12.2018	31.12.2017	31.12.2018	31.12.2017
Center of Continuing Dental Education (CCDE)	Berne	75%	75%	100	100	62	78
Unitectra SA	Zurich	33%	33%	300	300	145	143
be-advanced SA (anciennement innoBE SA)	Berne	21%	21%	240	240	63	51
sitem-insel SA	Berne	16%	16%	9 591	9 591	1 082	1 386
SLSP AG	Zurich	8%	8%	520	520	40	40
Autres		≤ 5%	≤ 5%	n.c.	n.c.	72	53
Total						1 464	1 752

9 Immobilisations corporelles

Montants en KCHF	Terrains et constructions	Machines, Mobilier, Appareils, Véhicules	Informatique (matériel)	Subventions fédérales	Total immobilisations corporelles
Valeur comptable nette au 31.12.2016	58	47 872	3 662	- 5 217	46 375
Coût d'acquisition / prix de revient					
État au 31.12.2016	87	123 488	14 350	- 9 647	128 278
Entrées	972	10 255	2 143	- 295	13 076
Variation des subventions fédérales accordées				609	609
Sorties		- 4 631	- 660	216	- 5 075
Reclassifications		- 151	151		
État au 31.12.2017	1 059	128 962	15 984	- 9 116	136 889
Corrections de valeur cumulées					
État au 31.12.2016	- 28	- 75 616	- 10 688	4 430	- 81 903
Amortissements planifiés	- 3	- 9 161	- 1 340	774	- 9 730
Amortissements non planifiés		- 2	- 48	240	190
Sorties		1 850	509	- 531	1 828
Reclassifications					
État au 31.12.2017	- 31	- 82 929	- 11 567	4 913	- 89 616
Valeur comptable nette au 31.12.2017	1 028	46 032	4 417	- 4 203	47 274
Valeur comptable nette au 31.12.2017	1 028	46 032	4 417	- 4 203	47 274
Coût d'acquisition / prix de revient					
État au 31.12.2017	1 059	128 962	15 984	- 9 116	136 888
Entrées		10 757	2 216	- 370	12 603
Variation des subventions fédérales accordées					
Sorties		- 3 553	- 2 452		- 6 006
Reclassifications					
État au 31.12.2018	1 059	136 166	15 748	- 9 486	143 486
Corrections de valeur cumulées					
État au 31.12.2017	- 31	- 82 929	- 11 567	4 913	- 89 614
Amortissements planifiés	- 22	- 9 251	- 1 503	841	- 9 935
Amortissements non planifiés		- 228			- 228
Sorties		3 529	2 452		5 982
Reclassifications					
État au 31.12.2018	- 53	- 88 879	- 10 617	5 754	- 93 796
Valeur comptable nette au 31.12.2018	1 006	47 287	5 130	- 3 732	49 690

Au cours de l'exercice, les investissements étaient légèrement supérieurs aux amortissements, ce qui explique l'augmentation des immobilisations corporelles d'environ KCHF 2 416.

10 Immobilisations incorporelles

Montants en KCHF	Logiciels	Immobilisations incorporelles en cours (logi- ciels)	Autres immobilisations incorporelles	Cotisations professeurs CPB	Total immobilisations incorporelles
Valeur comptable nette au 31.12.2016	9 400	2 149	34	9 281	20 864
Coût d'acquisition / prix de revient					
État au 31.12.2016	17 946	2 204	59	16 485	36 694
Entrées	951	2 161		702	3 814
Variation des subventions fédérales accordées					
Sorties	- 665	- 55		- 134	- 855
Reclassifications	2 358	- 2 358			
État au 31.12.2017	20 589	1 951	59	17 053	39 652
Corrections de valeur cumulées					
État au 31.12.2016	- 8 546	- 55	- 24	- 7 205	- 15 830
Amortissements planifiés	- 3 007		- 12	- 795	- 3 814
Amortissements non planifiés	- 84			- 27	- 111
Sorties	677	55		134	867
Reclassifications					
État au 31.12.2017	- 10 959		- 36	- 7 892	- 18 888
Valeur comptable nette au 31.12.2017	9 631	1 951	22	9 161	20 766
Valeur comptable nette au 31.12.2017	9 631	1 951	22	9 161	20 766
Coût d'acquisition / prix de revient					
État au 31.12.2017	20 589	1 952	59	17 053	39 653
Entrées	2 706	136		960	3 802
Variation des subventions fédérales accordées					
Sorties	- 1 981	- 1 243		- 1 664	- 4 888
Reclassifications					
État au 31.12.2018	21 314	844	59	16 349	38 566
Corrections de valeur cumulées					
État au 31.12.2017	- 10 958		- 36	- 7 892	- 18 887
Amortissements planifiés	- 3 341		- 12	- 775	- 4 127
Amortissements non planifiés	- 25			- 522	- 547
Sorties	1 981			1 664	3 645
Reclassifications					
État au 31.12.2018	- 12 343		- 48	- 7 525	- 19 916
Valeur comptable nette au 31.12.2018	8 971	844	11	8 824	18 650

En 2018, les acquisitions d'immobilisations incorporelles ont été inférieures à celles de l'année précédente, ce qui explique la baisse d'environ KCHF 2 116.

11 Dettes résultant de livraisons et de prestations

Montants en KCHF	31.12.2018	31.12.2017	Évolution	
Dettes envers des tiers résultant de livraisons et de prestations	21 631	18 504	3 127	16,9%
Dettes envers des organisations liées résultant de livraisons et de prestations (manuel)	126	129	- 3	- 2,4%
Dettes résultant de livraisons et prestations (manuel)	1 240	1 525	- 285	- 18,7%
Dettes résultant de livraisons et de prestations	22 997	20 158	2 839	14,1%

En tout, les dettes résultant des livraisons et des prestations ont augmenté de KCHF 2 839 par rapport à l'année précédente. Cette hausse est imputable à la mise en place d'un flux de travail électronique afférent aux créanciers et à la saisie centralisée associée des factures des fournisseurs.

12 Autres dettes à court terme

Montants en KCHF	31.12.2018	31.12.2017	Évolution	
Acomptes de clients	1 173	454	719	158,4%
Compte courant créances TVA	819	849	- 30	- 3,6%
Dettes à court terme diverses	1 494	668	826	123,6%
Autres dettes à court terme	3 486	1 971	1 515	76,8%

Par rapport à l'année précédente, les autres dettes à court terme ont augmenté de KCHF 1 515. La hausse des « Acomptes de clients » de KCHF 719 est principalement due à une facturation qui ne pourra être appliquée qu'en 2019.

13 Dettes financières à court terme

Montants en KCHF	31.12.2018	31.12.2017	Évolution	
Dépôts	163	153	10	6,6%
Autres engagements à court terme envers des tiers	263	187	76	40,8%
Dettes financières à court terme	426	340	86	25,4%

Les dettes financières à court terme ont augmenté de KCHF 86 par rapport à l'année précédente.

14 Engagements financements externes

Montants en KCHF	31.12.2018	31.12.2017	Évolution	
Engagements financements externes	137 378	140 788	- 3 410	- 2,4%

Les engagements de l'Université de Berne encore en suspens vis-à-vis de créanciers tiers à la date de clôture ont diminué de KCHF 3 410 par rapport à l'année précédente (cf. 20 « Subventions de projets provenant de financements externes, subventions de projets par le Fonds national suisse »).

15 Provisions

Montants en KCHF	Provisions personnel	Autres provisions	Total
État au 31.12.2016	32 612	20 509	53 121
dont provisions à court terme	20 411	318	20 729
Constitution (y c. augmentation)	2 361	2 027	4 388
Dissolution	- 5 433		- 5 433
Utilisation	- 40	- 204	- 244
État au 31.12.2017	29 499	22 333	51 832
dont provisions à court terme	18 818	318	19 135
Constitution (y c. augmentation)	13 584	145	13 584
Dissolution	- 2 140		- 2 140
Utilisation	- 18 017	- 204	- 18 221
État au 31.12.2018	22 926	22 274	45 200
dont provisions à court terme	12 787	973	13 759

Les provisions du personnel comprennent les provisions pour les soldes horaires flexibles, les congés, les primes de fidélité et les comptes épargne-temps. Sont considérées comme provisions à court terme les provisions pour les horaires flexibles, les congés et les primes de fidélité échues l'année suivante. En raison de la mise en place d'un outil de gestion du temps, la date déterminante de comptabilisation des provisions a été reportée du 31 octobre au 31 décembre. Il s'est avéré que les collaboratrices et les collaborateurs ont pris de nombreux jours de congés en novembre et décembre. Les provisions du personnel ont donc enregistré une baisse totale de KCHF 6 573. Cette baisse inclut la dissolution de KCHF 2 140 au titre des rentes spéciales et indemnités de licenciement⁵.

La présentation de l'évolution des soldes horaires à court terme a été adaptée cette année.

16 Comptes de régularisation passifs

Montants en KCHF	31.12.2018	31.12.2017	Évolution	
Taxes d'immatriculation	7 372	6 900	473	6,8%
Autres passifs transitoires	100	423	- 323	- 76,4%
Comptes de régularisation passifs	7 472	7 323	149	2,0%

Les comptes de régularisation passifs n'ont pas connu de changement notable par rapport à l'an dernier.

17 Dettes financières à long terme

Montants en KCHF	31.12.2018	31.12.2017	Évolution	
Prêts à long terme (prêts professeur-e-s pour CPB)	1 393	1 277	116	9,1%
Autres dettes financières à long terme	357	357		0,0%
Dettes financières à long terme	1 750	1 634	116	7,1%

Les prêts à long terme (prêts destinés aux professeur-e-s de la CPB) n'ont pas connu de changement notable par rapport à l'an dernier.

⁵ Art. 33 de la loi sur le personnel (LPers)

18 Engagements de prévoyance

Montants en KCHF	Excédent de couverture (+) / découvert (-) pour l'institution de prévoyance	Part économique de l'Université de Berne		Variation ayant une incidence sur le résultat	Cotisations ajustées à la période	Charges de caisse de pension incluses dans les charges de fonctionnement	
		2018	2017	2018	2018	2018	2017
Plans de prévoyance sans excédent de couverture / découvert							
Plans de prévoyance avec excédent de couverture	5 578				249	249	290
Plans de prévoyances avec découvert	- 69 436	- 89 200	- 91 100	- 1 900	- 220	43 705	42 037
Plans de prévoyance sans actifs propres							
Total	- 63 858	- 89 200	- 91 100	- 1 900	29	43 954	42 327

La majeure partie des collaboratrices et collaborateurs de l'Université de Berne (5 482 assuré-e-s) est inscrite à la Caisse de pension bernoise (CPB). Outre cela, il existe des rapports de prévoyance avec les caisses de pension suivantes : l'Association suisse des médecins-assistant-e-s et chef-fe-s de clinique (ASMAC, 79 assuré-e-s), la Caisse d'assurance du corps enseignant bernois (CACEB, 64 assurés) et la Société suisse des médecins-dentistes (SSO, 3 assurés).

Au 31.12.2018, la CPB affiche un degré de couverture de 91,5% (année précédente : 95,2%) à un taux d'intérêt technique de 2,5%. La part de la différence prise en charge par l'Université de Berne par rapport au capital de prévoyance s'élève en tout à KCHF 69 195 au 31.12.2018 (année précédente : KCHF 37 954).

Au 31.12.2018, le degré de couverture provisoire de la CACEB s'élevait au total à 90,3% (année précédente : 94,7%) à un taux d'intérêt technique de 2,5%. La part de la différence prise en charge par l'Université de Berne s'élève à un total de KCHF 241 au 31.12.2018 (année précédente : KCHF 117).

À la date de clôture du 31.12.2018, l'ASMAC affichait un taux de couverture provisoire compris entre 106,0% et 107,0% (année précédente : 113,0%). La part de la différence prise en charge par l'Université de Berne s'élève au total à KCHF 5 578 au 31.12.2018 (année précédente : KCHF 4 241).

Au 31.12.2017, le degré de couverture de la SSO s'élevait à 128,26%. Le degré de couverture au 31.12.2018 ne sera connu qu'après l'adoption des comptes annuels de l'Université de Berne. Il est impossible d'indiquer le taux d'excédent de couverture ou de découvert de la SSO, et cette information n'est pas capitale pour ses trois assurés.

Afin d'évaluer la provision effective à comptabiliser pour les obligations de prévoyance, on applique une méthode de calcul dynamique dotée des paramètres « Évolution des salaires / renchérissement » et « Croissance de la population ». La méthode de calcul s'appuie sur les exigences du canton de Berne et comprend les composants ou paramètres suivants :

- Le gain annuel assuré de l'ensemble des salariés âgés d'au moins 25 ans (date de clôture 31.12.)
- La contribution au financement de l'employeur de 1,35% pour la CPB et de 2,55% pour la CACEB
- Les paramètres de planification de 1,5% (renchérissement 0,6%, mesures salariales individuelles 0,7%, marge de sécurité 0,2%)
- La croissance de la population de 0,49% jusqu'en 2034
- Le nombre d'années restantes conformément au plan de financement (2018 = 16 ans)

En raison de la situation actuelle des taux d'intérêt, le taux d'escompte s'élève à 0%.

19 Financement de base ou contributions publiques

Montants en KCHF	2018	2017	Évolution	
Subvention du canton de Berne selon la convention de prestations	316 675	314 170	2505	0,8%
Subventions fédérales selon la loi sur l'aide aux universités (LAU)	97 404	98 805	- 1 101	- 1,1%
Contributions au titre de l'accord intercantonal universitaire (AIU)	113 376	107 789	5 587	5,2%
Financement de base ou contributions publiques	527 455	520 465	6 991	1,3%

La part du financement de base ou des contributions du secteur public au produit d'exploitation s'élève à 59,8%. Par rapport à l'année précédente, le financement de base ou les contributions du secteur public ont progressé de KCHF 6 991. Le canton de Berne finance 35,9% (année précédente : 36,1%) du produit d'exploitation. La part de l'État fédéral s'élève à 11,0% (année

précédente : 11,3%) conformément à la loi sur l'encouragement et la coordination des hautes écoles (LEHE). La part résultant de l'Accord intercantonal universitaire (AIU) pour la formation des étudiant-e-s non originaires du canton représente 12,9% (année précédente : 12,4%).

20 Subventions de projets provenant de financements externes

Montants en KCHF	2018	2017	Évolution	
Subventions de projets allouées par le Fonds national suisse	99 766	103 847	- 4 081	- 3,9%
Subventions de projets allouées par des organisations internationales	27 976	27 984	- 8	0,0%
Autres subventions de projets	63 974	55 163	8 811	16,0%
Subventions de projets par des financements externes	191 716	186 994	4 722	2,5%

La part des engagements de financement externe dans des projets au produit d'exploitation s'élève à 21,7% (année précédente : 21,5%). Les subventions de projets du Fonds national suisse (FNS) ont reculé en raison de deux facteurs : l'expiration d'un PNR (PNR Trade Regulation) et une baisse des contributions overhead de KCHF 4 081 par rapport à l'année précédente. La part du FNS au produit d'exploitation s'établit à 11,3% (année précédente : 11,9%). Par rapport à l'année précédente, les contributions des organisations internationales aux projets n'ont pas connu d'évolution notable. Leur part au produit d'exploitation s'élève à 3,2% (année précédente : 3,2%). En revanche, les autres subventions de projet (partenaires comme l'État fédéral, les cantons, les communes, les associations à but non lucratif, le secteur privé ou Innosuisse) ont augmenté de KCHF 8 811. Leur part au produit d'exploitation s'élève à 7,3% (année précédente : 6,3%).

21 Autres revenus

Montants en KCHF	2018	2017	Évolution	
Taxes d'études	18 222	18 357	- 135	- 0,7%
Produit de la formation continue	10 524	10 554	- 30	- 0,3%
Droits d'examen et autres taxes	3 803	3 578	225	6,3%
Produit des services de médecine humaine, dentaire, légale ou vétérinaire	72 494	71 215	1 279	1,8%
Produit de remboursements	24 489	20 084	4 405	21,9%
Produit des ventes	7 614	7 386	228	3,1%
Revenus divers	26 189	32 576	- 6 386	- 19,6%
Réductions de recettes	- 633	- 707	74	- 10,4%
Autres revenus	162 702	163 043	- 341	- 0,2%

Les autres revenus n'ont pas connu d'évolution sensible par rapport à l'année précédente. Ils représentent 18,4% du produit d'exploitation (année précédente : 18,7%). Différentes unités administratives de l'Université de Berne fournissent des services de médecine humaine, dentaire, légale ou vétérinaire. Le chiffre d'affaires total des entreprises de service représente 8,2% du revenu d'exploitation (année précédente : 8,2%). Les revenus divers ont baissé de KCHF 6 386 par rapport à l'année précédente. Il faut y voir l'effet de l'élimination de l'imputation interne de prestations qui s'est avérée plus élevée que l'année précédente (voir 23 « Charges de matériel et autres charges d'exploitation »).

22 Charges de personnel

Montants en KCHF	2018	2017	Évolution	
Traitements	467 646	456 741	10 905	2,4%
Cotisations aux assurances sociales	85 400	81 798	3 602	4,4%
Autres charges de personnel	5 141	6 754	- 1 614	- 23,9%
Charges de personnel	558 186	545 293	12 893	2,4%

Les charges de personnel représentent le poste de charges le plus important du produit d'exploitation avec 66,5% (année précédente : 66,3%). Par rapport à l'année précédente, les traitements ont augmenté de KCHF 10 905. Les cotisations aux

assurances sociales ont augmenté de KCHF 3 602 par rapport à l'année précédente. Pendant l'exercice sous revue, la provision destinée à l'assainissement des institutions de prévoyance a été efficacement réduite de KCHF 1 900 (avec effet sur le compte de résultats) au profit des cotisations aux assurances sociales. Les dédommagements forfaitaires, frais de formations initiale et continue, recrutement du personnel, etc. sont comptabilisés dans les autres charges de personnel. Par rapport à l'année précédente, les charges ont diminué de KCHF 1 614. La provision constituée pour les rentes spéciales et les indemnités de licenciement a pu être réduite de KCHF 2 140 (cf. 15 « Provisions »).

23 Charges de matériel et autres charges d'exploitation

Montants en KCHF	2018	2017	Évolution	
Acquisition d'appareils	15 099	13 752	1 347	9,8%
Charges immobilières et charges des biens-fonds	22 761	21 831	930	4,3%
Autres charges d'exploitation	94 031	98 252	- 4 222	- 4,3%
Charges de matériel et autres charges d'exploitation	131 890	133 835	- 1 945	- 1,5%

Les acquisitions de machines, d'appareils et de matériel informatique ont augmenté de KCHF 1 347. La part aux charges d'exploitation s'élève à 1,8% (année précédente : 1,7%). Les charges immobilières et des biens-fonds sont en hausse de KCHF 930 par rapport à l'an dernier. L'exploitation des immeubles engendre des coûts à hauteur de 2,7% (année précédente : 2,7%) des charges d'exploitation. Cela comprend les coûts énergétiques, les travaux de maintenance, les contrats de maintenance, le ramassage des ordures, le nettoyage et la télécommunication. Les dépenses locatives ne sont pas incluses, car les locaux nécessaires sont mis gracieusement à disposition par le canton.

Les autres charges ont baissé de KCHF 4 222 par rapport à l'année précédente. Il faut y voir l'effet de l'élimination de l'imputation interne de prestations qui s'est avérée plus élevée que l'année précédente (cf. 21 « Autres revenus »). La part des autres charges dans les charges d'exploitation s'élève à 11,2% (année précédente : 12,0%).

24 Contributions

Montants en KCHF	2018	2017	Évolution	
Subventions pour l'enseignement et la recherche dans le domaine de la médecine clinique	110 792	109 013	1 779	1,6%
Subventions à des tiers	24 003	20 139	3 864	19,2%
Subventions	134 795	129 152	5 643	4,4%

Au total, les charges liées aux contributions ont augmenté de KCHF 5 643. Leur part dans les charges d'exploitation s'élève à 16,1% (année précédente : 15,7%). Les contributions destinées à l'enseignement et à la recherche en médecine clinique à l'Hôpital de l'île, aux Services psychiatriques universitaires (SPU) et autres hôpitaux universitaires représentent 13,2% du total. Les contributions à des tiers ont augmenté de KCHF 3 864, car plus de fonds ont notamment été alloués à des partenaires de projets à l'étranger.

25 Résultat financier

Montants en KCHF	2018	2017	Évolution	
Produits financiers	1 743	4 333	- 2 589	- 59,8%
Charges financières	3 851	1 374	2 478	180,3%
Résultat financier	- 2 108	2 959	- 5 067	- 171,2%

Les produits financiers ont diminué de KCHF 2 589 par rapport à l'année précédente à cause de la baisse des bénéfices sur cours induite par l'évolution du marché. Par ailleurs, des pertes élevées sur cours afférentes aux placements financiers ont pesé sur les charges financières à hauteur de CHF 2 478. Le résultat financier s'est donc dégradé à hauteur de KCHF 5 067 par rapport à l'année précédente.

Autres publications

Cautions, obligations de garantie et constitutions de gages au profit de tiers

Au 31 décembre 2018, il n'existe aucune caution, obligation de garantie et constitution de gage au profit de tiers.

Engagements et créances conditionnels

L'État fédéral finance annuellement les universités par le biais d'une contribution de base, conformément à la loi sur l'aide aux universités (LAU jusqu'en 2016) ou à la loi sur l'encouragement et la coordination des hautes écoles (LEHE, à partir de 2017). Dans l'arrêt du Tribunal administratif fédéral du 10.11.2015, le Tribunal administratif fédéral a fait observer que les versements de l'État fédéral doivent être considérés « a posteriori ». L'État fédéral reste d'avis que les versements doivent être effectués pour l'exercice en cours (art. 17 de l'ordonnance sur la LEHE). L'Université de Berne perçoit chaque fois la contribution de base au cours de l'année concernée (en 2018 : KCHF 97 404). Il est toutefois possible, jusqu'à clarification définitive de la question, que les contributions de base doivent être considérées « a posteriori ». Dans ce cas, la contribution de l'année suivante devrait être inscrite comme régularisation d'actif au 31.12.2018.

Le Conseil d'administration de Swiss Library Service Platform AG (SLSP) a demandé un prêt pour les travaux de mise en œuvre de la plateforme SLSP par les actionnaires. L'Université de Berne accorde un prêt de KCHF 800 à SLSP. Conformément au plan de paiement, une somme de KCHF 230 a été versée en 2018. En 2019 et 2020, le montant résiduel de KCHF 570 sera exigible.

Transactions avec les personnes liées

Au sens de la RPC 15, le canton de Berne est considéré comme une personne liée du fait de son influence significative sur le mandat de prestation de l'Université de Berne. Par conséquent, les transactions importantes avec le canton de Berne doivent être publiées dans les comptes annuels.

Description de la transaction	Volume de la transaction	Autres conditions essentielles
Mandat de prestations d'une durée de 4 ans conclu entre le Conseil-exécutif et l'Université de Berne (art. 59 ss L'Uni) Subvention annuelle versée par la Direction de l'instruction publique à l'Université de Berne	KCHF 316 675 pour l'année 2018 (année précédente : KCHF 314 170)	Mandat de prestation d'une durée de 4 ans Approbation une fois par an par le Conseil-exécutif de la tranche annuelle
Utilisation des biens immobiliers du canton de Berne	Surface utile principal ² 235 135 m ² (année précédente : 223 470 m ²) Les frais liés aux immeubles et biens-fonds se chiffrent à env. KCHF 106 050 (année précédente : KCHF 105 400) sans les charges immobilières et charges des biens-fonds citées au point 23. Ces coûts d'infrastructure se basent principalement sur le modèle de calcul des coûts de la Conférence suisse des hautes écoles. L'« inventaire des surfaces » a été élaboré par le Bureau des constructions des hautes écoles (BCHE). Les dimensions indiquées dans le cadre des saisies de surface correspondent aux surfaces utiles et à la surface de plain pied conformément à SIA 416.	Mise à disposition gratuite par le canton de Berne
Accords de prestations pour la fourniture de services informatiques liés aux applications financières et pour le personnel avec le canton de Berne	Ne peut se chiffrer	Mise à disposition gratuite par le canton de Berne
Accords de prestations pour la fourniture de services de révision avec le contrôle des finances du canton de Berne	Ne peut se chiffrer	Mise à disposition gratuite par le canton de Berne

L'acquisition de services (par ex. expertises) auprès des offices du canton de Berne n'est pas considérée comme une transaction importante avec des personnes proches.

L'Université de Berne possède une participation supérieure à 20% dans les organisations suivantes.

Nom de l'organisation	Description de la transaction	Volume de la transaction	Autres conditions essentielles
Unitecra SA	Participation de 33% Unitecra SA assiste les institutions de l'Université de Berne lors de la négociation de contrats de licence et de partenariat conclus avec les partenaires industriels ainsi que pour la protection et la commercialisation des inventions.	Coûts bruts des services d'environ KCHF 757 (année précédente : KCHF 790)	Les transactions sont effectuées conformément aux conditions du marché
CCDE AG (Center for Continuing Dental Education)	Participation de 75% CCDE AG propose des formations continues en médecine dentaire et organise des congrès et d'autres activités en rapport. L'Université de Berne reçoit une participation au résultat généré par les cours ; CCDE AG utilise l'infrastructure de l'université contre rémunération.	Participation au résultat d'env. KCHF 276 (année précédente : KCHF 382) et encaissements pour l'utilisation de l'infrastructure d'env. KCHF 167 (année précédente : KCHF 246)	Les transactions sont effectuées conformément aux conditions du marché
be-advanced SA (anciennement innoBE SA)	Participation de 21% Agence pour l'innovation du canton de Berne, be-advanced est subventionnée par la promotion économique cantonale ; il s'agit d'une force motrice indépendante qui vise à renforcer la force d'innovation et la compétitivité des entreprises qui s'y rattachent.	Aucune transaction	

L'Université de Berne :

- a octroyé des prêts importants aux organisations suivantes ou
- a participé de manière significative au financement des organisations
- dispose de plus de 20% des droits de vote au conseil de fondation des organisations suivantes, auquel siège un/des représentant·e·s de la Direction de l'Université.

Nom de l'organisation	Description de la transaction	Volume de la transaction	Autres conditions essentielles
Fondation KiHoB (Kinderbetreuung im Hochschulraum Bern)	La fondation KiHoB est chargée de l'organisation et de l'exploitation des structures d'accueil extrafamilial de l'Université de Berne et de la PHBern.	Versement d'une contribution de KCHF 720 (année précédente : KCHF 720)	Les transactions sont effectuées conformément aux conditions du marché
Fondation Mensabetriebe de l'Université de Berne	Contribution de fonctionnement pour ses frais de loyer, d'énergie, d'entretien, de réparation et d'achats	Versement d'une contribution de KCHF 89 (année précédente : KCHF 89)	Les transactions sont effectuées conformément aux conditions du marché
Fondation Sozialkasse de l'Université de Berne	Soutien des étudiant·e·s inscrit·e·s à l'Université de Berne qui se trouvent en grande difficulté financière	Versement d'une contribution de KCHF 0 (année précédente : KCHF 70)	
Fondation pour la recherche Genaxen	Subvention d'exploitation	Versement d'une contribution de KCHF 70 (année précédente : KCHF 70)	
Stiftung Haus der Universität	La commune bourgeoise de Berne met à disposition de la fondation « Haus der Universität » le Foyer de l'Université. L'université loue les salles de séminaire et de cours du Foyer pour des manifestations et verse une contribution aux frais de fonctionnement.	Versement d'une contribution de KCHF 49 (année précédente : KCHF 49)	Les transactions sont effectuées conformément aux conditions du marché
Fondation pour la recherche UnBern	Promotion de la recherche scientifique au sein de l'Université de Berne	Perception de subventions à hauteur de KCHF 323 (année précédente : KCHF 330)	

Informations concernant les instruments financiers dérivés

Aucun instrument financier dérivé n'a été utilisé.

Leasings / accords contraignants

Le montant total des versements de leasing à venir pour les photocopieurs de l'Université de Berne s'élève à KCHF 819 (année précédente : KCHF 696).

Échéancier des versements de leasing pour les photocopieurs	Montants en KCHF
Fin du contrat dans 1 an	45
Fin du contrat dans 2 ans	136
Fin du contrat dans 3 ans	347
Fin du contrat dans 4 ans	254
Fin du contrat dans plus de 4 ans	36
Total	819

Affaires exceptionnelles en suspens et risques

La Direction de l'Université a systématiquement identifié les risques qui pourraient avoir une influence considérable sur l'appréciation des comptes annuels de l'Université de Berne et les a évalués à l'aide de l'ampleur des dommages et de la probabilité d'occurrence. Des mesures de lutte contre les risques importants ont été évaluées et prises en considération.

Événements postérieurs à la clôture du bilan

Les présents comptes annuels ont été approuvés par la Direction de l'Université le 19 mars 2019.

Entre le 31 décembre 2018 et le 19 mars 2019, il ne s'est produit aucun événement ayant eu une influence significative sur les comptes annuels.

Rapport de l'organe de révision

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels de l'Université de Berne au 31 décembre 2018

À l'attention du Conseil-exécutif du canton de Berne

En notre qualité d'organe de révision selon l'art. 62c de la Loi sur l'Université (LUni, RSB 436.11), nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints de l'Université de Berne, comprenant le bilan, le compte de profits et pertes, le tableau de financement, le tableau de variation des fonds propres et l'annexe (pages 50 à 69) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2018.

Responsabilité de la Direction de l'Université

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux Swiss GAAP RPC et aux dispositions légales de l'Université, incombe à la Direction de l'Université. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, la Direction de l'Université est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la Loi cantonale sur le Contrôle des finances (LCCF; RSB 622.1) et aux Normes d'audit suisses (NAS). Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2018 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, en conformité avec les Swiss GAAP RPC et sont conformes à la Loi sur l'Université et à l'ordonnance.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'indépendance conformément à la Loi sur le Contrôle des finances et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions de la Direction de l'Université.

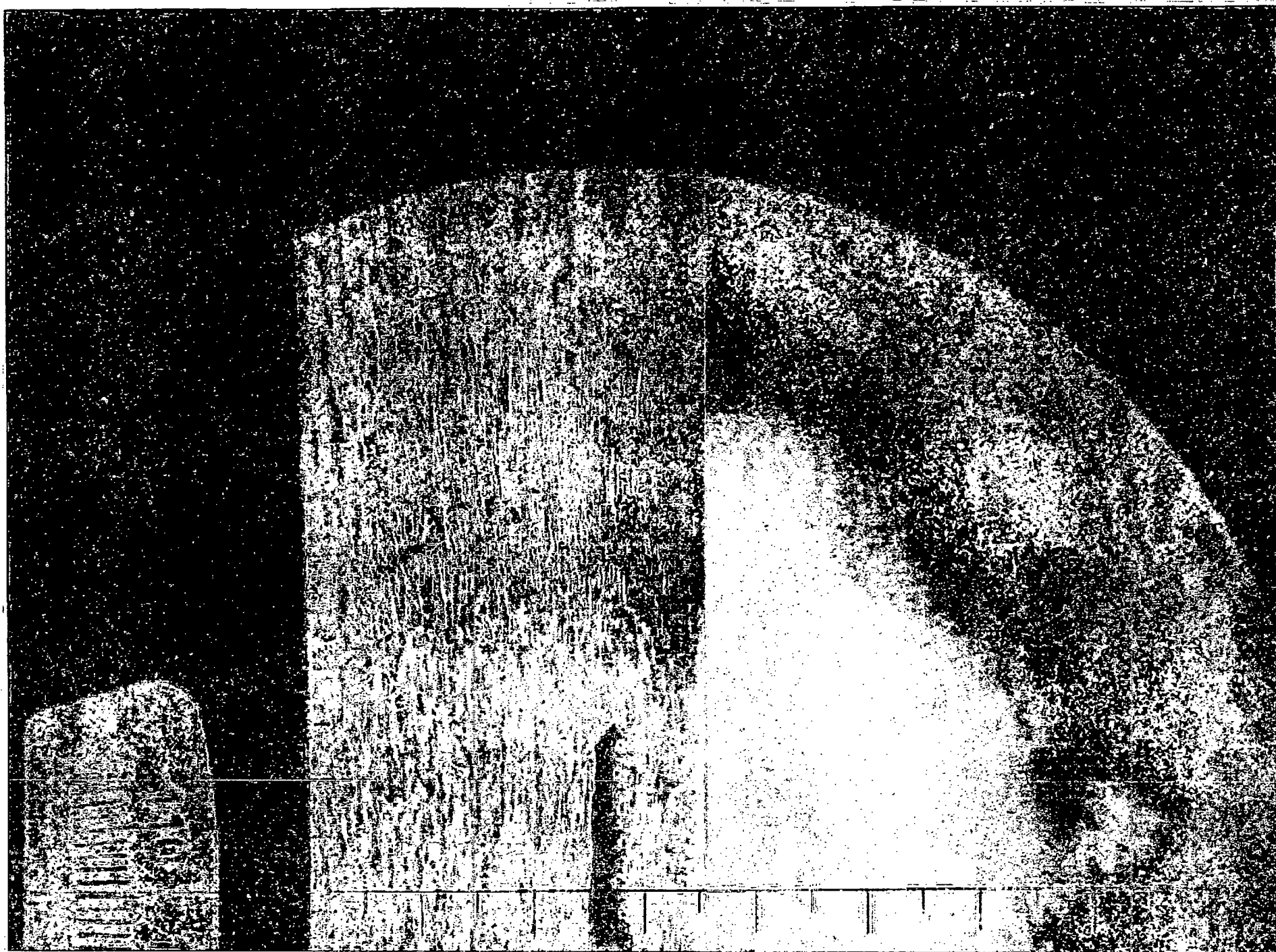
Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Berne, le 19 mars 2019

Contrôle des finances du canton de Berne


T. Reimund
expert réviseur agréé
réviseur responsable

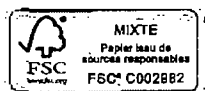

L. Benninger
expert réviseur agréé





Mentions légales

Éditeur : Université de Berne, Service Communication et marketing (AKM)
Direction de l'AKM : Christian Degen
Direction de projet : Timm Eugster
Rédaction : Christian Degen, Timm Eugster, Brigit Bucher, Salomé Zimmermann, Ivo Schmuckl, Lea Muntwyler, Nathalie Matter, Lisa Fankhauser
Auteurs : Oliver Lubrich, Sara Bloch
Conception : 2. stock süd, Bienne
Traduction : Apostroph Group
Crédits photographiques :
C1 : KEYSTONE/NOOR/Kadir van Lohuizen
C2 : KEYSTONE/Christian Beutler
p. 3 : Université de Berne/Ramon Lehmann
p. 4, haut : © Institut d'anatomie, Université de Berne ; © Ines Badertscher, ZMK Université de Berne ; bas : A. Verdier ; IML Université de Berne
p. 5, haut : iStock ; Stefan Maurer ;
bas : iStock, GIUB Université de Berne
p. 6, haut : Tanja Läser pour Insel Gruppe AG, Université de Berne/Rothenbühler ;
bas : IAW Université de Berne ; Université de Berne / Annette Boutellier
p. 7, en haut : Kaspar Hurni ; Gaby Gerster ;
bas : Université de Berne / Nadine Steinmann ; Université de Berne / Ramon Lehmann
p. 8/9 : KEYSTONE/NOOR/Kadir van Lohuizen
p. 19, 20 : Université de Berne / Ramon Lehmann
p. 22/23 : Fausto Podavini
p. 24 : Emphase Lausanne/Berne, Fabienne Kilchör
p. 25 : Université de Berne, Marco Hostettler
p. 26 : ESA / Roscosmos/CASSIS, CC BY-SA 3.0 IGO (extrait)
p. 27 : mäd ; Ramon Lehmann ; Henrik Sandsjö, DLR, CC-BY ; bas : Université de Berne / Manu Friederich
p. 28 : 2. Stock süd ; source : Nasa/JPL
p. 29 : Manu Friederich
p. 30 : Université de Berne
p. 32 : Annette Boutellier
p. 33 : Alexander Anderfuhren
p. 34/35 : The Ocean Agency
p. 35 : Manu Friederich
p. 42/43 : KEYSTONE/NOOR/Yuri Kozyrev
p. 48/49 : Simon Dawson/Bloomberg via Getty Images
J3 : Kevin McElvane www.derkevin.com
J4 : KEYSTONE/NOOR/Kadir van Lohuizen
Impression : www.jordibelp.ch
Tirages : 8 000 (allemand), 1 500 (français), 1 500 (anglais)
ISSN : 1423-6214
Adresse :
Université de Berne
Service Communication et marketing
Hochschulstrasse 6
3012 Berne
Tél. +41 31 631 80 44
kommunikation@unibe.ch
Site Internet :
www.unibe.ch/rapportannuel



Mobilité

Les inégalités mondiales – mais aussi les changements environnementaux liés au changement climatique – peuvent pousser certain·es à tenter leur chance ailleurs.

Dans le cadre d'un projet européen, le World Trade Institute montre dans quelle mesure le changement climatique entraîne une hausse des migrations vers l'Europe et comment les autorités locales peuvent affronter les défis que cela pose en matière de sécurité. Les chercheur·euse·s étudient comment les migrations peuvent être maîtrisées et encadrées juridiquement. Ils mènent à cet effet des études de cas, par exemple sur les îles du Pacifique Sud, menacées par l'élévation du niveau des mers.



2018 EN CHIFFRES

18 019 étudiant-e-s et doctorant-e-s

39 cursus d'études de bachelor, 72 cursus d'études de master, 31 programmes de doctorat, 9 écoles doctorales et 108 cursus d'études de formation continue

4 457 diplômes, dont 640 doctorats et 489 diplômes de formation continue

4 610 emplois à plein temps, 575 professeur-e-s

8 facultés, environ 150 instituts et 9 centres de compétence inter- et transdisciplinaires

3 pôles de recherche nationaux, 409 projets du Fonds national, 96 projets européens et environ 40 bourses internationales

Environ 700 nouvelles coopérations de recherche en matière de transfert de technologie avec le secteur public et le secteur privé

834 millions de francs de budget annuel, dont 330 millions ont été levés et obtenus sur concours (financement externe)

